

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Surveillance environnementale d'établissements accueillant des populations sensibles implantés sur des anciens sites (potentiellement) pollués

« Projet »

Ville de Lyon



1. La collectivité

Nom: Ville de LYON

Adresse: Direction de l'Ecologie Urbaine, 60 rue de Sèze, 69006, LYON

Type de collectivité ou territoire (cocher la ou les réponses) : Commune

Site internet: www.lyon.fr

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...) : <https://twitter.com/villedelyon?lang=fr>

Courriel de contact de votre collectivité : florence.pradier@mairie-lyon.fr

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...) :
Contrat Local de Santé 2015-2019

Typologie de territoire : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 515 695 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Surveillance environnementale d'établissements accueillant des populations sensibles implantés sur des anciens sites (potentiellement) pollués

Contexte :

Application de la circulaire du 8 février 2007 relative à l'implantation sur des sols pollués d'établissements accueillant des populations sensibles

Description/objectifs de l'action en santé-environnement :

Surveillance des milieux (air, eaux, sols, gaz de sols) et interprétation des résultats pour définir la nécessité ou non de mettre en place des mesures de gestion

Résultats attendus ou observés de l'action :

- Vérification que l'état du site est compatible, d'un point de vue sanitaire, avec les usages
- Adaptation du dispositif de ventilation au contexte sol pollué

Populations "cibles" de l'action : Enfants et usagers des établissements

Facteurs de réussite de l'action :

En cours

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : de 6 mois à 1 an

Année de mise en œuvre de l'action : 2017 (actions qui se poursuivent les années suivantes)

Dispositif d'évaluation de votre action: Oui

Modalités et le cas échéant, les résultats de l'évaluation de l'action :

Définition d'indicateurs

Thématique(s) :

- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités
- Bâtiment
- Etat des lieux, diagnostic
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)
- Populations sensibles/vulnérables

Mots-clefs : Surveillance environnementale ; enfants ; sites pollués ; compatibilité sanitaire ; population vulnérable ; gaz de sol

3. Montage

Gouvernance :

La Direction de l'Écologie Urbaine de la Ville de Lyon travaille en transversalité avec les autres directions impliquées (centrale de l'immobilier et construction en particulier) pour disposer des données nécessaires à la réalisation des actions en lien avec un prestataire (bureau d'études certifié sites et sols pollués).

Opérateur(s) : bureau d'études certifié sites et sols pollués

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema**, [l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.](http://territoire-environnement-sante.fr)